

<p>D 22-93</p> <p>CONVENTION RELATIVE AU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022 – 2026 DE NCPA AVEC LA COMMUNE DE HOULGATE.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L’an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Antoine ARIF et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Laurent LAEMLÉ : pouvoir donné à Annie DUBOS Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Joanna DE KERGORLAY : pouvoir donné à Alain BERTAUD</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	--

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention établie par le Conseil Départemental du CALVADOS relative au contrat départemental de territoire 2022-2026 de Normandie Cabourg Pays d’Auge, au profit de la commune de HOULGATE.

Par délibération en date du 27 juin 2022, le Conseil départemental du CALVADOS a confirmé sa présence en impulsant un nouveau contrat de territoire 2022-2026. Celui-ci permet de financer les projets des maîtres d’ouvrages éligibles qui répondent aux enjeux locaux et aux priorités départementales.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l’unanimité :

- D’approuver la signature de la convention relative au contrat départemental de territoire 2022 – 2026 de Normandie Cabourg Pays d’Auge entre le Département du CALVADOS et la commune de HOULGATE ;
- D’autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier.

Pour copie conforme,

Olivier COLIN,
Maire.

